

La nouvelle orthographe, c'est quoi ?

Depuis le mois de septembre 2008, dans la presse, dans les journaux, dans les courriers des lecteurs, à la télévision, à la radio, dans les salles des profs des écoles ou dans les classes et parfois dans les familles, on reparle, en Communauté française de Belgique, de la nouvelle orthographe. Mais de quoi s'agit-il ? Qu'est-ce que la nouvelle orthographe ? C'est à cette question, et à d'autres qui en découlent, que répond Dominique Dupriez, auteur de 'La nouvelle orthographe en pratique' ¹, dans les lignes qui suivent.

La 'nouvelle orthographe' apparaît comme une étiquette que des spécialistes du français, des enseignants et des journalistes ont collée sur un certain nombre de formes graphiques (c'est-à-dire des formes de mots) qui, il y a bientôt 20 ans, au mois de décembre 1990, ont été recommandées par les autorités compétentes en matière de langue française. En France, il s'agissait du gouvernement français, de l'Académie française, du Conseil supérieur de la langue française et encore d'autres institutions.

Mais, il n'y a pas que les autorités qui recommandent la nouvelle orthographe. Celle-ci est également diffusée par les dictionnaires (publiés par les éditeurs *Hachette*, *Robert*, *Larousse* et *Littré*) et des ouvrages scolaires comme le *Bescherelle de l'orthographe* ou *Le bon usage*, la célèbre grammaire de Maurice Grevisse, régulièrement remise à jour par son successeur, André Goosse.

La nouvelle orthographe a également été bien accueillie par les autres pays francophones,

notamment en Suisse et au Québec, mais surtout chez nous, en Belgique. En effet, depuis le mois de septembre 2008, le gouvernement de la Communauté française a souhaité que la nouvelle orthographe devienne l'orthographe à enseigner 'prioritairement' ².

Parmi les nouvelles formes, celles qui sont aujourd'hui recommandées, on notera, par exemple, 'relai' à la place de 'relais' pour la forme au singulier, on retiendra 'combattivité' à la place de 'combativité', on écrira un 'acuponcteur' plutôt qu'un 'acupuncteur'...

Mais pourquoi donc les autorités ont-elles voulu privilégier ces formes plutôt que les autres ? Pourquoi, aujourd'hui, les dictionnaires véhiculent-ils ces formes ?

Si l'on reprend les trois mots que nous venons de citer ('relais', 'combativité', 'acupuncteur'), ces mots apparaissent comme des anomalies dans le système de l'ancienne orthographe du français. Examinons-les l'un après l'autre.



Depuis le mois de septembre 2008, dans la presse, on reparle, en Communauté française, de la nouvelle orthographe.

Relais : dans l'ancienne orthographe, le mot 'relais' est isolé par rapport aux autres mots qui se terminent par 'ai' : 'balai', 'délai', 'frai' (le fait de pondre des œufs, pour les poissons). De plus, le 's' que l'on trouve à la finale du mot 'relais' ne correspond à aucune prononciation. Cette lettre n'a donc aucune raison d'être. Pour pouvoir orthographier le mot 'relais' avec son 's' à la fin, il faut l'étudier par cœur et peut-être le recopier plusieurs fois avant de le retenir.

Combativité : dans l'ancienne orthographe, le mot 'combativité' est isolé par rapport aux autres mots de la famille à laquelle il appartient : 'battre', 'débattre', 'combattre', 'battu', 'battant', 'combattant', tous ces mots s'écrivant avec deux 't' ! Il en va de même pour 'combativité' que pour 'relais' : pour pouvoir l'orthographier correctement, il faut l'étudier par cœur et, si nécessaire, le recopier plusieurs fois pour bien le fixer dans sa mémoire.

De plus, ce mot pose un autre problème. Car si on se place du point de vue de l'étymologie (c'est-à-dire de l'origine des mots), on

observe que le mot 'combativité' a été formé à partir du verbe 'combattre' qui, lui, est bel et bien formé avec deux 't' ! On peut donc vraiment considérer que le mot 'combativité', avec son unique 't', est une anomalie, voire même une 'faute'. Une 'faute' qui était véhiculée dans les dictionnaires ! une 'faute' qui était enseignée dans les écoles ! une 'faute' qui était écrite dans les livres !

C'est précisément l'un des objectifs de la nouvelle orthographe que de 'corriger' un certain nombre de 'fautes' ou d'anomalies qui ont parfois été présentées par les dictionnaires, les livres de classe, les instituteurs et les professeurs de français comme des formes régulières à connaître, à étudier et à reproduire !

Acupuncture : pourquoi, aujourd'hui, recommande-t-on d'écrire 'acuponcture' plutôt que 'acupuncture' ?

Il y a deux raisons à cela :

- la première, c'est que le mot 'acupuncture' est, à l'origine, un mot latin. Et que ce mot latin ne correspond plus au français d'aujourd'hui

d'hui. En effet, dans le français d'aujourd'hui, le mot 'acupuncture' se prononce 'acupONcture' ; - la seconde raison, c'est que, indépendamment de la nouvelle orthographe, on peut constater que, dans les dictionnaires, le mot 'acupuncture' s'écrit de deux façons différentes : 'acupuncture' et 'acuponcture'. Les deux formes coexistent, en fait, depuis longtemps et les usagers ont le choix entre chacune d'elles.

Les partisans de la nouvelle orthographe considèrent qu'au vingt-et-unième siècle, il n'y a plus beaucoup de raisons de conserver des anciens mots issus du latin quand leur écriture et leur prononciation n'ont plus de rapport avec le français actuel. Les spécialistes de la langue française parlent d'un processus de francisation des mots anciens ou d'origine étrangère. C'est pour cette raison que la nouvelle orthographe privilégie la forme 'acuponcture'.

A travers les trois exemples qui ont été présentés, nous pouvons constater que la nouvelle orthographe poursuit principalement deux objectifs majeurs. Le premier consiste à régulariser des formes qui se trouvent isolées par rapport à une série à laquelle elles appartiennent, comme nous l'avons montré pour 'relais' (qui devient 'relai') et 'combativité' (qui devient 'combattivité'). Ce principe s'applique à beaucoup d'autres mots : en nouvelle orthographe, on écrit 'évènement' (avec un accent grave sur le deuxième 'é' au lieu de l'accent aigu dans l'ancienne orthographe) comme 'avènement' ; on écrit aussi 'réglementation' (avec l'accent grave sur le premier 'é' comme on le fait déjà pour 'règlement').

Le deuxième objectif de la nouvelle orthographe consiste à moderniser et à franciser le plus possible des mots d'origine ancienne

ou étrangère afin de les rendre conformes à l'écriture et à la prononciation du français actuel : 'acuponcture' (déjà vu précédemment), 'révolver' à la place de 'revolver', etc.

Je vais maintenant tenter de répondre à une série de questions que se posent souvent les personnes à qui l'on parle pour la première fois de la nouvelle orthographe ou qui en ont déjà entendu parler sans pour autant savoir plus précisément de quoi il s'agit.

J'en ai ainsi relevé cinq :

1. Si je continue à écrire dans l'ancienne orthographe, celle que j'ai apprise, est-ce que je fais une faute ?

2. Si j'écris dans la nouvelle orthographe, est-ce que mes lecteurs ne vont pas penser que je commets des fautes ?

3. Est-il difficile d'apprendre la nouvelle orthographe ?

4. J'ai toujours pensé et appris qu'il n'y avait qu'une seule orthographe, qu'elle était fixée et qu'on ne pouvait rien y changer. Pourquoi alors toutes ces modifications ?

5. Quelles sont finalement les principaux points de l'orthographe du français qui ont été modifiés par la nouvelle orthographe ?

1. Si je continue à écrire dans l'ancienne orthographe, celle que j'ai apprise, est-ce que je fais une faute ?

Bien entendu, l'ancienne orthographe reste valable. L'Académie française, le gouvernement français et la Communauté française de Belgique ont très clairement signalé que les deux orthographe sont désormais admises. Aucune des deux ne peut être considérée comme fautive.



Les deux orthographes sont désormais admises : 'oignon' et 'ognon' (qui, en nouvelle orthographe, rejoint ainsi 'pognon', 'trognon',...).

2. Si j'écris dans la nouvelle orthographe, est-ce que mes lecteurs ne vont pas penser que je commets des fautes ?

Il existe effectivement une possibilité que certaines personnes ne connaissent pas encore la nouvelle orthographe et considèrent comme fautives des formes modernisées. Il y a cependant un moyen assez simple de résoudre ce problème : il s'agit de signaler au début ou à la fin de ses textes ou de ses lettres que l'on applique les rectifications orthographiques de 1990 : « J'écris en nouvelle orthographe », « J'écris en orthographe moderne » ou encore « J'applique les rectifications orthographiques de 1990 ».

3. Est-il difficile d'apprendre la nouvelle orthographe ?

Pour les enfants qui apprennent et découvrent l'orthographe, ou pour les apprenants en alphabétisation, il est plus facile d'apprendre la nouvelle orthographe que l'ancienne. Comme nous l'avons vu plus haut avec les

trois mots 'acupuncture', 'combattivité' et 'relai' (écrits ici dans leur forme modernisée), la nouvelle orthographe présente beaucoup moins d'exceptions et d'irrégularités à apprendre par cœur. Il n'y a donc pas, au début, de raison de leur parler d'une ancienne ou d'une nouvelle orthographe. C'est d'ailleurs dans ce sens qu'est allé le législateur en invitant les professeurs de français à enseigner prioritairement la nouvelle orthographe.

Pour les personnes habituées à l'ancienne orthographe, la situation est un peu différente. La nouvelle orthographe nécessitera peut-être un petit temps d'adaptation. En aucun cas, il n'y a lieu de s'inquiéter ou de se forcer à apprendre la nouvelle orthographe ! Tout le monde peut continuer à écrire dans l'ancienne. Chacun peut s'intéresser progressivement aux rectifications et les apprendre en douceur. Si vous avez poursuivi la lecture de cet article jusqu'ici, c'est peut-être parce que vous commencez à vous intéresser à la nouvelle orthographe et que vous comprenez que celle-ci pourra aussi, à terme, vous simplifier la vie.

Pour ceux qui souhaitent écrire en orthographe moderne, il y a des moyens très simples de se l'approprier. Aujourd'hui, dans la plupart des grammaires, des dictionnaires et des ouvrages de référence en orthographe, on trouve des petits résumés qui présentent en quelques pages les principales règles de la nouvelle orthographe. Chacun peut les lire rapidement et commencer à les appliquer dans ses propres écrits. On trouve également des synthèses sur les rectifications dans le *Bescherelle de l'orthographe*, dans le manuel *Outils d'orthographe* de Marc-Albert Moriamé et encore dans *Le petit Larousse* (2010). Enfin, tous les livres remis à jour de Maurice

Grevisse, comme, par exemple, *Le petit Grevisse* (réédition 2009) présentent les règles de la nouvelle orthographe.

Sur la toile, on peut consulter et télécharger une petite brochure de deux pages connue sous le nom de *Sept règles pour nous simplifier l'orthographe* produite par la Communauté française. On la trouve facilement en tapant son titre sur un moteur de recherche comme *Google*. On peut aussi consulter le site www.orthographe-recommandee.com qui présente un panorama des principales règles de la nouvelle orthographe. Ou le site www.renouvo.org qui donne les nouvelles règles orthographiques ainsi qu'une liste assez complète des mots rectifiés accompagnée d'un moteur de recherche. Le contenu (règles et liste) de ce site est repris dans la brochure *Le millepatte sur un nénufar* (Renouvo, 2005), téléchargeable en format pdf sur le site d'Henri Landroit (<http://users.skynet.be/Landroit/Renouvo/Liste05.pdf>). Et ceux qui aiment jouer avec les mots visiteront avec plaisir *Le musée de la nouvelle orthographe*, également facilement accessible à partir de *Google*.

Il existe encore un autre moyen très simple et moderne d'écrire en nouvelle orthographe et de se l'approprier : il s'agit des correcteurs informatiques que l'on peut trouver sur la plupart des logiciels de traitement de textes, comme *Word*. Les programmes de correction informatique *Antidote* et *Prolexis* ont également été mis à jour en nouvelle orthographe. Les personnes intéressées pourront tester en ligne le logiciel *Recto-Verso* (CENTAL/UCL) qui permet d'introduire automatiquement les rectifications orthographiques de 1990 dans un texte (www.uclouvain.be/recto-verso).

Enfin, les mordus du français et de l'orthographe trouveront des ouvrages très complets, comme, par exemple, *Le grand vadémécum de l'orthographe moderne recommandée* (De Champlain, 2009) ou *La nouvelle orthographe en pratique* (De Boeck, 2009).

Reprenons maintenant notre troisième question : « Est-il difficile d'apprendre la nouvelle orthographe ? »

Non, ce n'est pas difficile. Comme on vient de le voir, les présentations de l'orthographe qui figurent aujourd'hui dans de nombreux ouvrages et dans des logiciels informatiques permettent de s'approprier facilement les formes recommandées.

De plus, pour ceux qui le souhaitent, la découverte de la nouvelle orthographe pourra être une belle occasion de réfléchir sur la langue et de revoir quelques règles fondamentales du fonctionnement de l'orthographe française. C'est un petit peu ce que nous avons fait dans la première partie de l'article où nous avons montré comment les mots modifiés rejoignaient des séries de mots auxquels ils appartenaient : 'relai' rejoint 'balaï' ; 'bonhommié' (avec deux 'm' en nouvelle orthographe) rejoint 'homme' et 'bonhomme' de la même famille...

4. J'ai toujours pensé et appris qu'il n'y avait qu'une et une seule orthographe, qu'elle était fixée et qu'on ne pouvait rien y changer. Pourquoi alors toutes ces modifications ?

Quand on regarde dans un dictionnaire quelle est la signification du mot 'orthographe', on trouve, par exemple, la définition suivante : « [*l'orthographe est la*] manière d'écrire

un mot qui est considérée comme la seule correcte ». Cette conception de l'orthographe est probablement celle qui domine dans les représentations de la plupart des instituteurs, des professeurs de français et de la grande majorité des gens. Pourtant, chacun peut se souvenir d'un instituteur qui expliquait que, pour certains mots, deux orthographes étaient possibles : 'cuiller' ou 'cuillère', 'je paie' ou 'je paye', 'clé' ou 'clef', 'gaïment' ou 'gaiement' ou 'gaiment', 'événement' ou 'évènement', etc. Pour ces quelques mots, la plupart des professeurs et des livres scolaires laissent aux enfants et à tous les usagers de l'écrit le choix entre deux (ou plusieurs) orthographes. Ce principe selon lequel un certain nombre de mots peuvent s'écrire de deux ou plusieurs façons différentes s'appelle la 'variation graphique'. Les différentes formes que les mots peuvent prendre sont appelées des variantes : 'gaïment', 'gaiement' et 'gaiment' (nouvelle orthographe) sont trois variantes d'un même mot.

Dans les années septante, plusieurs spécialistes de l'orthographe du français ont pu observer que la liste des mots qui s'orthographiaient de différentes façons était très longue. En réalité, cette liste ne se limite pas aux quelques exemples cités, mais elle s'étend à deux ou trois-mille mots, voire même beaucoup plus !

Donc, si nous reprenons la définition du mot 'orthographe' que nous avons donnée plus haut, nous pouvons facilement prendre conscience que cette définition n'est pas tout à fait juste. Si l'on tient compte de l'existence de nombreuses variantes dans la langue française, cette définition s'effrite. Pour cette raison, nous proposons une autre définition du

mot 'orthographe' que voici : « *l'orthographe, ce sont les différentes façons d'écrire un mot qui sont considérées comme correctes* ».

Nous pouvons maintenant plus facilement répondre à la question posée : « J'ai toujours pensé et appris qu'il n'y avait qu'une seule orthographe, qu'elle était fixée et qu'on ne pouvait rien y changer. Pourquoi alors toutes ces modifications ? »

Beaucoup de gens ont peut-être cru et appris qu'il n'y avait qu'une seule orthographe, que celle-ci était définitivement fixée et ne pourrait jamais changer. Cette vision de l'orthographe, qui est parfois véhiculée dans les livres d'école et les dictionnaires, est fautive pour deux raisons :

- d'une part, comme nous l'avons vu, il existe, dans la langue française, plus de trois-mille mots qui ont une ou plusieurs variantes ;
- d'autre part, l'orthographe a une histoire et a toujours évolué dans les dictionnaires et dans les écrits depuis le Moyen Age jusqu'à nos jours.

Donc, pour de nombreux mots de la nouvelle orthographe, il ne s'agit pas, en fait, de 'nouvelle' orthographe ni non plus de 'modifications', mais simplement de la recommandation d'une forme plus appropriée parmi plusieurs formes coexistantes.

La suppression de l'accent circonflexe sur le 'i' ('naitre' au lieu de 'naître', 'île' au lieu de 'île') et sur le 'u' ('aout' au lieu de 'août', 'gouter' au lieu de 'goûter') est probablement l'une des principales règles de la nouvelle orthographe qui est réellement nouvelle. En effet, avant 1990, on ne trouvait pas, dans les dictionnaires, les formes 'naitre' ou 'aout'. Mais là aussi, il convient de nuancer. Ces formes sans accent circonflexe ne sont

plus aujourd'hui tout à fait nouvelles ni réellement choquantes : dans les écrits courants, dans le langage utilisé dans les messages envoyés dans les courriers électroniques et par SMS, la plupart des usagers ont spontanément tendance à laisser tomber l'accent circonflexe.

5. Quelles sont finalement les principaux points de l'orthographe du français qui ont été modifiés par la nouvelle orthographe ?

La nouvelle orthographe concerne fondamentalement six grands domaines de l'écriture du français. Nous allons brièvement les passer en revue. Il est important de prendre conscience du fait que les règles formulées ci-dessous sont des règles générales. Elles ne tiennent pas compte de certains cas particuliers, c'est-à-dire d'éventuelles exceptions.

Le trait d'union

En nouvelle orthographe, beaucoup de mots qui sont unis par un trait d'union sont réunis en un seul mot quand le lien entre les deux mots composés n'apparaît pas clairement : 'croque-monsieur' devient 'croquemonsieur', 'rond-point' devient 'rondpoint', etc. Ceci ne veut pas dire que le trait d'union disparaît totalement en français : il se maintient, par exemple, dans un mot comme 'garde-chasse' puisque le lien entre les deux mots apparaît dans ce cas clairement.

Le trait d'union est également supprimé :

- dans la plupart des mots composés avec des petits mots comme 'contre', 'entre', 'infra', 'ultra', 'auto', 'socio', etc. : 'extra-terrestre' devient donc 'extraterrestre' ;



Un millepatte, deux millepattes, trois millepattes, quatre millepattes,...

- dans les mots qui expriment des sons naturels (des onomatopées) : 'tic-tac' devient 'tictac', 'yé-yé' devient 'yéyé' ;
- dans beaucoup de mots d'origine étrangère : 'week-end' devient 'weekend', 'base-ball' devient 'baseball'.

Par contre, le trait d'union est introduit entre tous les numéraux composés : 'vingt et un' devient 'vingt-et-un', 'trois cent deux' devient 'trois-cent-deux', etc.

Les marques du pluriel

Les noms composés d'un verbe et d'un nom commun prennent désormais la marque du pluriel sur le dernier élément : 'des perce-neige' devient 'des perce-neiges'. Par contre, au singulier, les noms composés d'un verbe et d'un nom commun ne portent plus la marque du pluriel : 'un porte-documents' devient 'un porte-document', un 'cure-ongles' devient 'un cure-ongle'.

Les noms composés d'une préposition et d'un nom prennent également la marque du pluriel sur le second élément : 'des après-midi' devient 'des après-midis'.

La plupart des mots d'origine étrangère forment désormais leur pluriel comme en français : 'des spaghetti' devient 'des spaghettis', 'des extra' devient 'des extras'.

L'accentuation

L'accent grave remplace l'accent aigu sur la lettre 'é' chaque fois que celle-ci est située devant une syllabe qui comprend un 'e' muet : 'événement' devient 'èvènement' , 'il cédera' devient 'il cèdera'.

Comme nous l'avons vu, l'accent circonflexe disparaît sur le 'ï' et le 'u'. Il existe cependant quatre mots qui gardent l'accent circonflexe sur le 'u' pour éviter des confusions avec leurs homophones : 'dû' (participe passé masculin singulier du verbe devoir), 'jeûne' (privation de nourriture), 'mûr' (mature), 'sûr' (certain). L'accent circonflexe est aussi maintenu dans la conjugaison des verbes, notamment au passé simple : 'nous fûmes'.

Le tréma est introduit sur la lettre 'u' après 'g' lorsqu'il faut la prononcer : 'ambiguë' devient 'ambigüe'.

Les accents graves et aigus sont introduits sur la plupart des mots d'origine étrangère quand ceux-ci correspondent à la prononciation française : 'placebo' devient 'placébo', 'senior' devient 'sénior'.

L'harmonisation des consonnes doubles

En français, de nombreux mots qui appartiennent à une même famille s'écrivent tantôt avec une consonne simple ('donateur'), tantôt avec une consonne double ('donner'). Ce domaine est très vaste et il était difficile aux linguistes de tout simplifier en une fois. On retiendra quelques mots courants qui ont été harmonisés par rapport à la famille de mots à laquelle ils appartiennent : 'charriot' s'écrit avec deux 'r' comme 'charrette', 'interpeler' s'écrit avec un seul 'l' comme 'appeler'...

Les mots d'origine étrangère

Comme pour les mots 'acupuncture' ou 'placébo' (ici écrits en nouvelle orthographe), la

plupart des mots d'origine étrangère (latine ou grecque, anglaise ou autre) sont francisés. Il convient cependant d'attirer l'attention sur le fait que les mots d'origine grecque avec 'ph' et 'th' n'ont pas été modifiés : 'photographe', 'orthographe', par exemple, s'écrivent toujours de la même manière.

L'accord du participe passé du verbe 'laisser' suivi d'un infinitif

Enfin, la dernière règle est très claire et très simple, sans aucune exception. Le participe passé du verbe 'laisser' suivi d'un infinitif est désormais invariable : 'les enfants que tu as laissé partir', 'ils se sont laissé mourir'.

Au terme de cet article, nous espérons avoir montré ce qu'est la nouvelle orthographe, ce qu'elle peut apporter et surtout qu'elle n'est pas si difficile à apprendre qu'il n'y paraît au premier abord. Adopter la nouvelle orthographe, c'est avant tout un état d'esprit. A chacun de s'y mettre !

Dominique DUPRIEZ

1. Dominique DUPRIEZ, **La nouvelle orthographe en pratique**, Editions De Boeck - Duculot, Collection Entre guillemets, 2009 (2^e édition).
2. Voir la circulaire **Recommandations relatives à l'application de la nouvelle orthographe et à son enseignement**, Circulaire ministérielle n°2475, 25 septembre 2008 (en ligne à la page : www.adm.cfwb.be/upload/docs/2675_20080929162105.pdf).